



Centre Communal d'Action Sociale



« Le P'tit journal »

La Maison de la Petite Enfance D'embrun

La Maison de la Petite Enfance, Structure Municipale
Mme Chantal EYMEOD, Présidente du CCAS
Mme Zoïa Depeille, Vice-Présidente du CCAS

Actus Mars 2022

Edito

« L'éducation des jeunes enfants est essentielle pour l'amélioration de la société » Maria Montessori

Actu printemps

« TISSONS DU LIENS »

Afin d'accueillir le printemps comme il se doit, nous vous proposons un projet qui va égayer notre extérieur.

Nous souhaitons décorer et habiller le grillage du jardin de la crèche avec votre aide.

Nous avons besoin de tissus, de rubans, de vieux vêtements, que nous allons transformer en bandelettes.

Une fois fabriquées, nous vous inviterons à venir tisser ces liens avec les enfants et l'équipe chaque soir lorsque vous viendrez chercher vos bambins dans le jardin.

Toutes les familles peuvent participer.





Premier goûter en extérieur

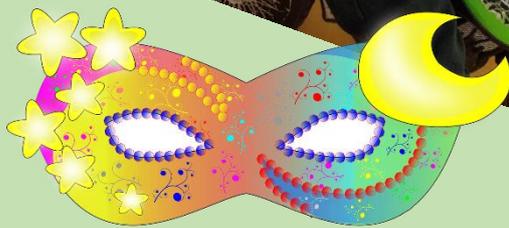
Actu Mardi Gras

Comme promis les enfants de la Maison de la Petite enfance ont eu droit à leur carnaval, le mardi premier mars.

Au programme, déguisements, bugnes maison, danses et grosse rigolade pour tout le monde.

















Actu parentalité

Les restrictions sanitaires s'étant assouplies, la section des Loupiots accueille de nouveau les familles pour un petit déjeuner mensuel en compagnie de leurs enfants.

Les parents en profitent pour participer aux activités bien appréciées...



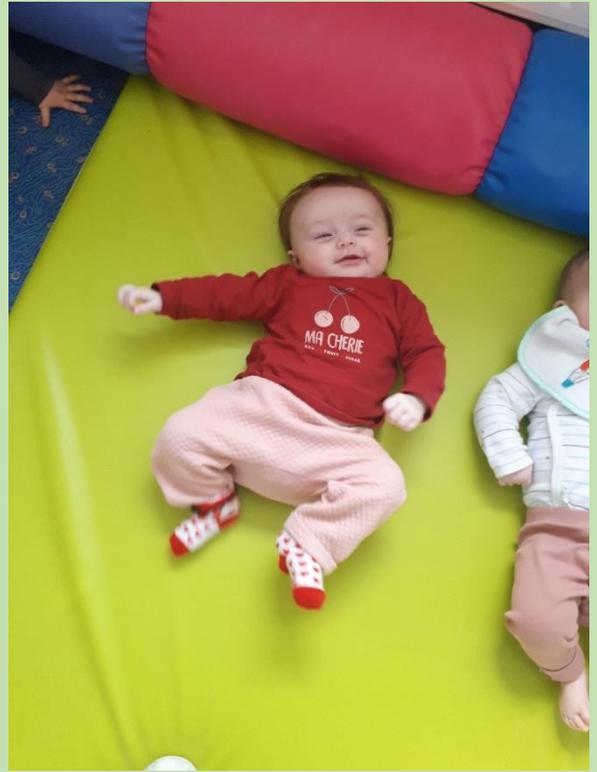




Actu des sections

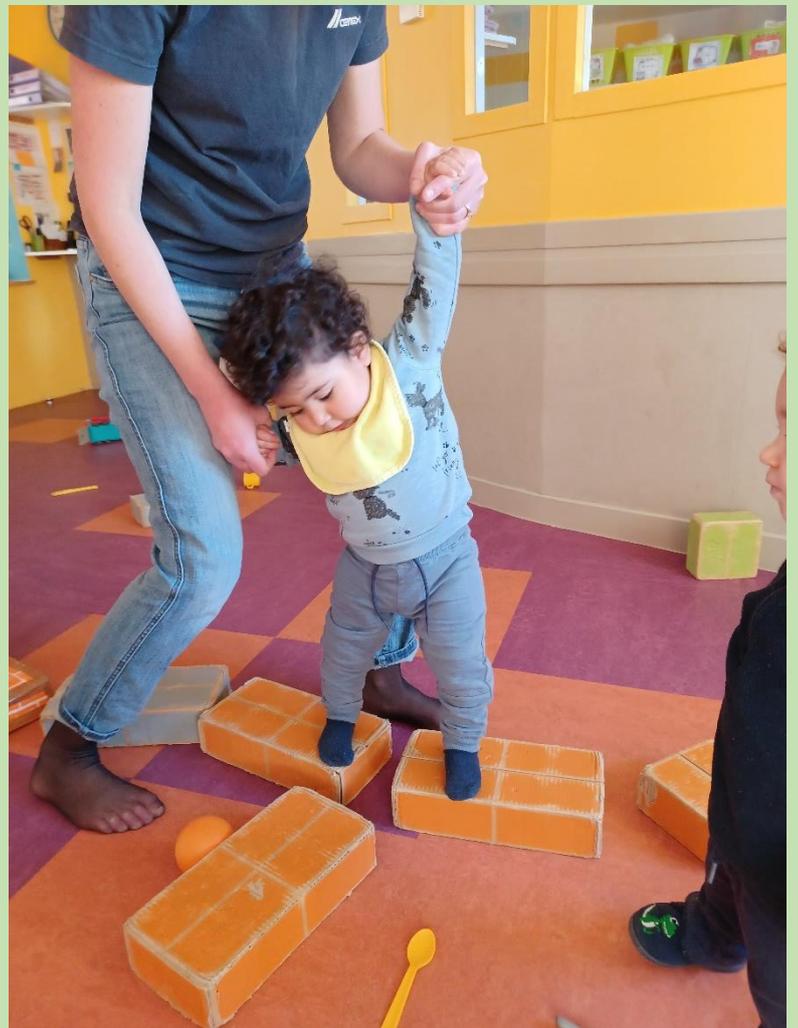
Les enfants profitent également chaque jour de découvertes, d'expériences nouvelles et de liens particuliers avec leurs copains et les adultes qui en prennent soins.

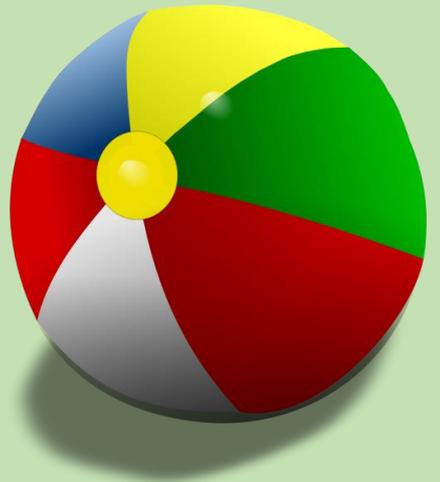
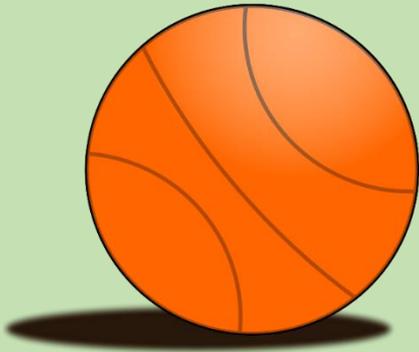
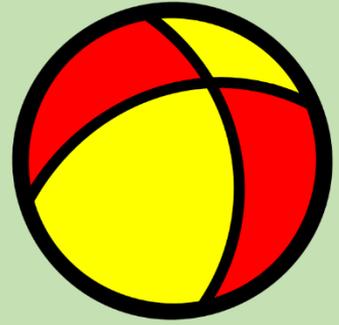


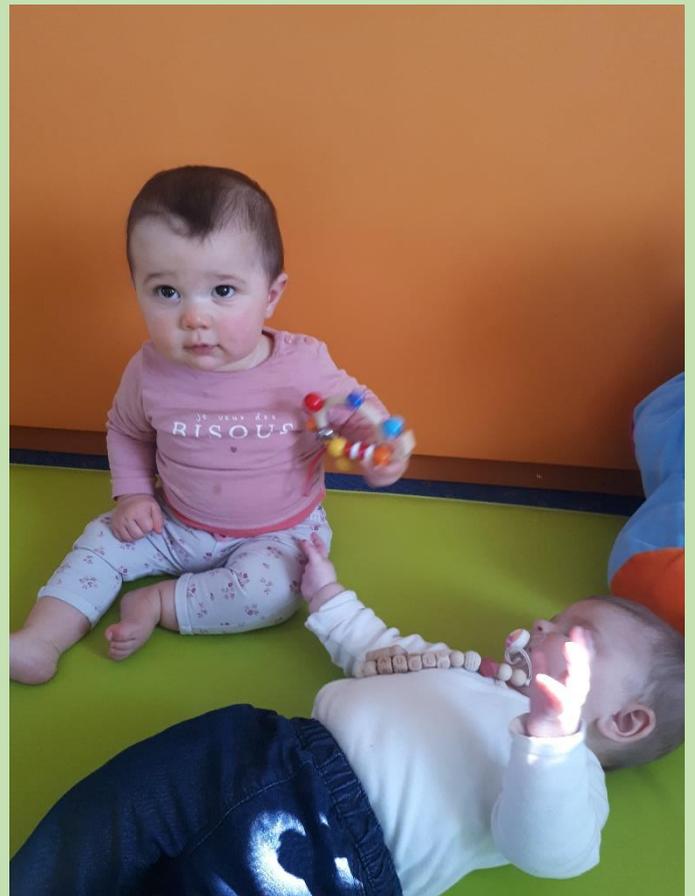














Et puis il y a toujours les p'tites stars qui prennent la pose.







Actu anniversaire

Au mois de mars nous avons fait la fête à l'occasion des 2 ans d'Alice...



COUCOU !!!



ALICE



Regardez,
c'est mon
gâteau !



Des 3 ans de Sybille...



SYBILLE



Des 2 ans d'Olivia...





Déjà 2 ans...

OLIVIA

Et pour finir des 3 ans de Othmane.



OTHMANE



ATTENDEZ, c'est
mon anniversaire à
moi aussi !!!!





MAIS





Les chenilles processionnaires

Nous sommes dans une région touchée par les chenilles processionnaires. Actuellement, elles descendent de leurs nids qui se trouvent dans des pins et des chênes. Elles se déplacent en longue file indienne.

On les redoute particulièrement chez les enfants et chez les animaux car elles sont à leur portée, sur l'herbe ou à proximité. Urticantes à cause de leurs poils, elles sont dangereuses en cas de piqûre. Elles peuvent entraîner de vives réactions allergiques comme des éruptions cutanées, des démangeaisons, des œdèmes et des décollements de la rétine s'ils entrent en contact avec les yeux.

Que faire en cas de piqûre ?

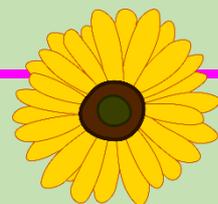
Il est recommandé de laver abondamment à l'eau, sans frotter ni toucher la partie piquée afin de ne pas casser les poils urticants et de consulter un médecin rapidement.

***Voilà à quoi ressemble une chenille processionnaire :**



***Voilà comment elles se déplacent :**





Enquête de satisfaction

Après avoir répertorié, dépouillé et comptabilisé vos réponses à l'enquête de satisfaction nous sommes heureux de constater que nous avons votre soutien et votre confiance. En effet, vous avez été une grande majorité à nous avoir répondu que vous étiez « très satisfaits » du mode de garde que nous vous proposons.

Vous êtes également très satisfaits de l'accueil, de l'adaptation, des activités, des menus proposés ainsi que de la propreté des locaux.

Toutefois, certains d'entre vous se posent des questions sur différents points comme le nombre de professionnels par rapport au nombre d'enfants. Soyez rassurés, à la Maison de la Petite Enfance d'Embrun nous sommes au-dessus des règles d'encadrement. D'autres se posent des questions sur les tarifs. Ces derniers sont établis par la CAF par rapport à un certain nombre de prestations qui ne sont pas modifiables.

Pour tout ce qui concerne les congés, les heures, les maladies ou les contrats, nous vous rappelons que tout est défini dans le règlement de fonctionnement. Si toutefois vous avez la moindre question, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec la direction qui vous recevra avec plaisir.

Toute l'équipe vous remercie du fond du cœur de toutes vos remarques positives et bienveillantes que vous nous avez adressées.

